



Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille treize, le vingt septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de

Monsieur SACRÉ Jean-Claude

Etaient présents : MM. SACRÉ Jean-Claude – SCAER JANNEZ Régine - BELLEC Olivier – RIVIERE Marie-Pierre - TANGUY Michel - LE GAC Muriel – NAVINER Patrice – DERVOUT Dominique - BORDENAVE Stéphanie – DION Michel – DROAL Nelly – NERRIEC Yvan – FLOCH ROUDAUT Rachel - NIVEZ Jean-Paul – JAFFREZIC Christiane - QUEMERE Marcel - JOLLIVET Patricia – LE TEXIER Nathalie - ROBIN Yves – VOISIN Valérie - BENARD Yolande – LE THOER André – LANCIEN Peggy - CANTIE René.

formant la majorité des membres en exercice.

Absent : GENTIN Hervé

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE
QUIMPER

MAIRIE
DE
TREGUNC

Objet

Les conseillers absents ont donné procuration de voter en leur nom :

- Elisabeth BOITTIN-BARDOT à Régine SCAER JANNEZ
- Véronique ORVOEN à Olivier BELLEC
- Franck HEMON à Marcel QUEMERE
- Marthe LE GUILLOU à René CANTIE

Date de convocation : 13 septembre 2013

Mme Régine SCAER JANNEZ est nommée secrétaire de séance.

**TRANSPORTS
SCOLAIRES
TARIFS
2013/2014**

Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Nombre de présents : 24
Nombre de votants : 28

Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte
transmis au représentant de l'Etat et
informe qu'il peut faire l'objet d'un recours
pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Rennes dans un délai de
deux mois.

Monsieur ROBIN, Conseiller Municipal, indique que Concarneau Cornouaille Agglomération, autorité organisatrice de transport a délégué partiellement l'organisation du service à la commune de Trégunc. La commune est notamment en charge de la vente des titres de transports pour le transport des enfants des écoles élémentaires. Les tarifs fixés par Concarneau Cornouaille Agglomération pour l'année 2013/2014 sont les suivants :

	Tarif 2013/2014
1 ^{er} enfant	200 €
2 ^e enfant	130 €
3 ^e enfant	65 €
4 ^e enfant	gratuit

La commune subventionne les familles utilisatrices du service de transport primaire en appliquant un tarif inférieur.

Il est proposé au Conseil Municipal d'établir les tarifs 2013/2014 des transports scolaires de la manière suivante :

	Tarifs 2013/2014	Participation communale
1 ^{er} enfant	133 €	67 €
2 ^e enfant	86 €	44 €
3 ^e enfant	43 €	22 €
4 ^e enfant	Gratuit	Gratuit
Ticket individuel	1 €	-

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs du transport scolaire 2013/2014 tels que ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
A Trégunc, le 23 septembre 2013
LE MAIRE
Jean-Claude SACRÉ



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902936-20130926-DE13200913-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2013
Publication : 26/09/2013